



**COMITÉ CONSULTATIF DE VIE
COMMUNAUTAIRE ET DES
CIMETIÈRES (CCVCC)**

Procès-verbal de la réunion du 5 février 2026

**COMMUNITY LIFE AND CEMETERIES
ADVISORY COMMITTEE (CLCAC)**

Minutes of the February 5, 2026, meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Marie-Claude Renaud, la présidente du CCVCC, ouvre la rencontre, il est 19h00

Having noted that quorum is reached, Ms. Marie-Claude Renaud, Chair of the CLCAC, declares the meeting open at, 7:00 p.m.

PRÉSENCES

IN ATTENDANCE

Étaient présents / Were present

Marie-Claude Renaud, Susan Young (conseillères / councillors)

Julie DuPont, Christine Butt, Lynda Pedley (membres du comité / committee members)

Roxanne Laframboise-Larose (employé municipal / municipal staff)

ABSENCES

ABSENT

Étaient absents / Were absent

Élisabeth Veyrat, David Marchesseault, Benjamin Gravel (membres du comité / committee members)

Geneviève Bolduc (employé municipal / municipal staff)

1.0 REMARQUES D'INTRODUCTION

1.0 INTRODUCTORY REMARKS

La présidente explique que le conseil municipal a ouvert l'accès à certains comités consultatifs au public et explique qu'après le point « Autres » de chaque comité, il y aura un point nommé « Délibérations à huis-clos ». Durant ce point, le public devra quitter la rencontre et les membres feront leur délibération ainsi que leur recommandation pour le conseil municipal.

The Chair explained that the municipal Council has opened certain advisory committees to the public and noted that, after the "Other" agenda item, an additional item called "In camera deliberations." At this point, the public will be asked to leave the meeting while the members carry out their deliberations and formulate their recommendations for the municipal council.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Christine Butt, appuyé par Lynda Pedley et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette réunion soit et est par la présente adopté tel que présenté.

IT IS PROPOSED by Christine Butt, seconded by Lynda Pedley and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted as presented.

3.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

3.0 BUSINESS ARISING FROM MINUTES

Aucun item n'a été discuté à ce point.

No points raised for this agenda item.

4.0 RÈGLEMENT DU CCVCC

4.0 CLCAC REGULATIONS

La directrice du Service des loisirs présente le règlement encadrant le comité consultatif de vie communautaire et des cimetières et en explique le mandat. Précisément, les articles 1, 2, 3, 5 et 6 sont présentés plus en détail. Elle mentionne que l'intégralité du règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité.

The Director of the Recreation Department presented the by-law governing the Community Life and Cemeteries Advisory Committee and explained its mandate. Specifically, Articles 1, 2, 3, 5, and 6 were presented in more detail. She noted that the full by-law is available on the Municipality's website.

Explanations were then provided regarding the inclusion of cemeteries within the Recreation Committee. A summary of the

Des explications sont ensuite fournies concernant l'ajout des cimetières au comité des loisirs. Un sommaire de l'histoire du don fait au cimetière protestant est présenté, de même qu'un aperçu des projets à venir liés à ce site.

La présidente mentionne que, dorénavant, les rencontres du comité auront lieu aux deux mois plutôt qu'à une fréquence mensuelle, comme c'était le cas auparavant.

Un membre s'interroge sur le caractère définitif du nom du comité, soulignant l'absence explicite des volets culture et loisirs dans son appellation. Une confirmation est donnée quant au nom retenu, accompagnée d'une explication justifiant ce choix. Il est précisé que l'objectif était de raccourcir le nom du comité, qui était auparavant très long. L'expression vie communautaire englobe désormais les aspects liés aux loisirs et à la culture. L'ajout du terme cimetières était jugé essentiel puisque l'ancien comité des cimetières n'est plus en fonction et que ses responsabilités ont été intégrées à ce comité.

4.1 Calendrier 2026

Le calendrier des rencontres pour l'année 2026 est présenté aux membres. Il est précisé que les rencontres se tiendront désormais au début de chaque mois plutôt qu'à la fin, afin de permettre que les recommandations du comité soient transmises au conseil municipal dès la séance suivant la rencontre.

Un membre demande si les demandes au Fonds loisirs continueront d'être transmises par courriel pour analyse, considérant que les rencontres ont lieu aux deux mois et que certaines demandes pourraient être reçues entre les rencontres. La directrice du Service des loisirs confirme que les demandes continueront d'être envoyées par courriel, comme par le passé, et précise que trois dates de dépôt seront prévues cette année pour les demandes au Fonds loisirs soit le 24 février, le 19 mai ainsi que le 22 septembre.

4.2 Fin de mandat

La directrice du Service des loisirs présente la section du règlement portant sur les directives relatives aux mandats des membres du comité. Elle mentionne que 4 membres sur 6 atteindront le nombre maximal d'années de service autorisé (6 ans) et que des appels de candidatures seront lancés avant l'été afin de combler les postes vacants. Les membres actuels pourront soumettre leur candidature de nouveau s'ils le souhaitent. Si un des membres sortants est sélectionné, le mandat accordé sera d'une durée de 2 ans. Les différents critères de sélection utilisés dans le processus de choix des candidats sont également expliqués.

history of the donation made to the Protestant cemetery was presented, along with an overview of upcoming projects related to this site.

The Chair mentioned that, going forward, committee meetings will be held every two months rather than monthly, as was previously the case.

A member questioned the finality of the committee's name, noting that the cultural and recreation aspects are not explicitly mentioned in the title. Confirmation was provided regarding the chosen name, along with an explanation justifying this decision. It was clarified that the aim was to shorten the committee's previously long name. The term Community Life now encompasses both recreational and cultural aspects. The addition of the term "Cemeteries" was considered essential, as the former Cemetery Committee is no longer in operation and its responsibilities have been integrated into this committee.

4.1 2026 Calendar

The meeting schedule for 2026 was presented to the members. It was noted that meetings will now be held at the beginning of each month rather than at the end, to allow the committee's recommendations to be submitted to the municipal council at the session following the meeting.

A member asked whether applications to the Recreation Fund will continue to be submitted by email for review, given that meetings are now held every two months and some applications may be received between meetings. The Director of the Recreation Department confirmed that applications will continue to be sent by email, as in the past, and specified that three submission dates will be set this year for the Recreation Fund: February 24, May 19, and September 22.

4.2 End of term

The Director of the Recreation Department presented the section of the regulations regarding the guidelines for committee members' terms of service. She mentioned that 4 of the 6 members will reach the maximum allowed term of service (6 years) and that calls for applications will be issued before the summer to fill the vacant positions. Current members will be able to submit their applications again if they wish. If one of the outgoing members is selected, the term of office will be 2 years. The various selection criteria used in the candidate selection process were also explained.

5.0 PLANIFICATION ANNUELLE

La directrice du Service des loisirs présente aux membres la planification annuelle qui encadrera les travaux du présent comité. Elle précise que le document présenté porte uniquement sur les éléments de nature stratégique et consultative et que les aspects opérationnels n'y figurent pas. Elle mentionne également qu'il est possible que des mandats additionnels soient confiés au comité par le conseil municipal au cours de l'année.

Une présentation détaillée du document est ensuite faite afin d'expliquer les différents points inscrits à la planification ainsi que les périodes de l'année où les discussions et travaux sont prévus.

Les éléments inscrits à la planification sont les suivants :

5.0 ANNUAL PLANNING

The Director of the Recreation Department presented the annual planning document that will guide the work of the committee. She clarified that the document covers only strategic and advisory elements, and that operational aspects are not included. She also noted that additional mandates may be assigned to the committee by the municipal council during the year.

A detailed presentation of the document was then provided to explain the various items listed in the plan, as well as the periods of the year when discussions and work are scheduled.

The items included in the planning are as follows:

- Administration of the Recreation Fund

- Administration du Fonds loisirs
- Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes
- Gare des Cascades
- Plan directeur - Accès à l'eau
- Mise à jour du plan directeur des parcs et espaces verts
- Projet pilote - Adolescents
- Rassemblement OBNL et TDSCO
- Cimetière protestant d'Old Chelsea

Un membre souligne l'absence d'un point spécifique lié à la culture dans le document et s'interroge sur l'état d'avancement de la politique culturelle, qui n'a jamais été finalisée. La directrice du Service des loisirs explique qu'il s'agit d'une politique d'envergure pour laquelle certains éléments restent à ajuster. Elle mentionne que le conseil municipal pourrait éventuellement confier un mandat au Service des loisirs et au comité afin d'assurer la finalisation de cette politique. Il est également précisé que la Municipalité collabore étroitement avec La Fab sur Mill, qui constitue l'axe culturel de la Municipalité. Le membre exprime sa déception quant aux délais et au processus entourant l'élaboration de cette politique.

Un membre demande où en est le projet de sentiers communautaires dans le secteur de Hollow Glen. La directrice du Service des loisirs indique que, dorénavant, tout ce qui touche au transport actif relève du Service des travaux publics, des infrastructures et de la mobilité durable. Ces dossiers ne sont donc plus sous la responsabilité du Service des loisirs et seront traités au comité des travaux publics.

- Recognition and Support for Organisations Policy
- Cascades Station
- Master Plan - Access to Water
- Update of the Parks and Green Spaces Master Plan
- Pilot Project - Teenagers
- Non-Profit and TDSCO Gathering
- Old Chelsea Protestant Cemetery

A member highlighted the absence of a specific item related to culture in the document and asked about the status of the cultural policy, which has never been finalized. The Director of the Recreation Department explained that this is a major policy, with some elements still needing adjustment. She mentioned that the municipal council could eventually assign a mandate to the Recreation Department and the committee to ensure the policy is finalized. It was also noted that the Municipality collaborates closely with La Fab sur Mill, which serves as the Municipality's cultural hub. The member expressed disappointment regarding the delays and process surrounding the development of this policy.

Another member asked about the status of the community trails project in the Hollow Glen area. The Director of the Recreation Department indicated that, going forward, all matters related to active transportation fall under the Public Works, Infrastructure, and Sustainable Mobility Department. These files are therefore no longer the responsibility of the Recreation Department and will be addressed by the Public Works Committee.

6.0 RÉFLEXION SUR LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES

Une présentation est faite du dossier portant sur la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes. Il est mentionné que les orientations stratégiques actuelles ne reflètent plus entièrement la réalité des organismes tels qu'ils existent aujourd'hui. Une mise à jour de cette politique est donc jugée nécessaire. Le Service des loisirs propose d'effectuer cette révision sous la forme d'une annexe pouvant être jointe à la politique existante.

L'objectif est de recueillir les recommandations des membres du Comité consultatif de vie communautaire et des cimetières afin d'alimenter la réflexion du Service des loisirs et d'orienter les ajustements à apporter à l'application de la politique. À cette fin, un questionnaire a été élaboré pour collecter les commentaires et recommandations des membres.

Un membre s'interroge sur l'utilité de la reconnaissance des organismes. La directrice du Service des loisirs explique que celle-ci permet de formaliser le soutien et les services que la Municipalité peut offrir aux organismes.

Un membre questionne l'objectif final de la démarche et les indicateurs permettant de déterminer son aboutissement. La directrice du Service des loisirs précise que plusieurs enjeux internes doivent être clarifiés notamment les critères d'admissibilité à la reconnaissance, la révision des formulaires de reconnaissance et des Fonds de loisirs afin de mieux évaluer leur impact réel au sein de la communauté.

6.0 REFLECTION ON THE POLICY FOR RECOGNITION AND SUPPORT OF ORGANIZATIONS

A presentation was made on the file concerning the Recognition and Support for organizations Policy. It was noted that the current strategic guidelines no longer fully reflect the reality of organizations as they exist today. An update to this policy is therefore deemed necessary. The Recreation Department proposed carrying out this revision in the form of an appendix that could be attached to the existing policy.

The objective is to gather recommendations from the members of the Community Life and Cemeteries Advisory Committee to inform the Recreation Department's thinking and guide adjustments to the policy's implementation. To this end, a questionnaire has been developed to collect comments and recommendations from members.

A member questioned the purpose of recognizing organizations. The Director of the Recreation Department explained that recognition formalizes the support and services that the Municipality can provide to organizations.

A member asked about the final objective of the process and the indicators that will determine its completion. The Director of the Recreation Department clarified that several internal issues need to be clarified, including the eligibility criteria for recognition, and the review of recognition forms and Recreation Fund applications, to better evaluate their actual impact within the community.

A discussion followed, during which several examples were shared to illustrate the various contributions of community organizations and their value to the community.

Une discussion s'ensuit, au cours de laquelle plusieurs exemples sont partagés afin d'illustrer les différentes contributions des organismes communautaires et leur apport à la communauté.

La directrice du Service des loisirs invite ensuite les membres à partager leur vision quant à leur implication dans la réflexion entourant la politique de reconnaissance. Un membre suggère d'aborder les enjeux par thématiques plutôt que d'analyser l'ensemble de la politique simultanément. Un autre commentaire souligne que le questionnaire transmis aux membres est trop large et difficile à compléter. Il est donc convenu de simplifier l'outil et de compartimenter les éléments abordés.

Il est finalement convenu que les membres reliront la politique de reconnaissance d'ici la prochaine rencontre. Le Service des loisirs proposera alors un plan de travail afin d'amorcer officiellement le projet. La directrice du Service des loisirs s'engage également à présenter un résumé des autres politiques relevant du Service des loisirs, afin d'offrir un portrait global et cohérent, considérant que ces politiques s'entrecroisent inévitablement à certains égards. Donc un sommaire de chacune des politiques sera fait avec leur date d'approbation. Une invitation est lancée aux membres afin qu'ils prennent le temps de relire ces politiques, lesquelles sont toutes disponibles sur le site Internet de la Municipalité. La planification stratégique du Service des loisirs ainsi que la planification stratégique 2040 de la Municipalité de Chelsea leur seront également transmises pour consultation d'ici la prochaine rencontre.

The Director of the Recreation Department then invited members to share their vision regarding their involvement in the reflection on the Recognition Policy. A member suggested addressing issues by themes rather than analyzing the entire policy at once. Another comment noted that the questionnaire sent to members was too broad and difficult to complete. It was therefore agreed to simplify the tool and compartmentalize the elements being addressed.

It was ultimately agreed that members will review the Recognition Policy before the next meeting. The Recreation Department will then propose a work plan to officially launch the project. The Director of the Recreation Department also committed to presenting a summary of other policies under the Recreation Department, to provide a comprehensive and coherent overview, given that these policies inevitably intersect with certain areas. Therefore, a summary of each policy will be prepared, including its approval date. Members are invited to take the time to review these policies, all of which are available on the Municipality's website. The Recreation Department's strategic plan and the Municipality of Chelsea's 2040 strategic plan will also be sent to them for consultation before the next meeting.

7.0 DEMANDE FONDS LOISIRS

7.1 Service aux aînés des Collines

Le Service aux aînés des Collines a déposé une demande au Fonds loisirs pour son projet de cuisine collective destiné aux aînés. Ce projet vise à réduire l'isolement social des aînés, à améliorer leur sécurité alimentaire et leur autonomie, ainsi qu'à renforcer les liens et le soutien communautaire. Le montant demandé est de 3 000 \$.

Étant donné qu'il s'agit d'un projet soutenu l'an dernier, un membre demande si une rétroaction de la dernière édition est disponible. La directrice du Service des loisirs présente la rétroaction reçue et précise que les 25 participants ont exprimé le souhait de reprendre les ateliers en 2026, ayant grandement apprécié l'expérience.

Un membre s'interroge sur la fréquence des rencontres et sur le nombre de personnes qui bénéficieront du projet. Il est mentionné qu'il serait pertinent de détailler davantage les informations fournies dans les demandes, non seulement pour ce projet, mais pour l'ensemble des demandes soumises au Fonds loisirs. Certains éléments restent à préciser concernant la présente demande, notamment le nombre de séances, leur fréquence, les jours prévus, le nombre de participants, les frais demandés à ces derniers ainsi que l'identification des partenaires impliqués dans le projet. Ces informations permettront d'évaluer le budget demandé et seront transmises aux membres par courriel.

Aucune décision n'est prise à ce stade, considérant que certaines informations supplémentaires sont requises.

7.0 RECREATION FUND REQUEST

7.1 Des Collines Seniors' Services

Des Collines Seniors' Service applied to the Recreation Fund for its community kitchen for seniors project. This project aims to reduce social isolation among seniors, improve their food security and autonomy, and strengthen community connections and support. The requested amount is \$3,000.

Since this project was funded last year, a member asked whether feedback from the 2025 activity is available. The Director of the Recreation Department presented the feedback received and noted that the 25 participants expressed a desire to continue the workshops in 2026, having greatly appreciated the experience.

A member inquired about the frequency of the sessions and the number of people who will benefit from the project. It was mentioned that it would be useful to provide more detailed information on applications, not only for this project but for all submissions to the Recreation Fund. Certain elements therefore remain to be clarified regarding this application, including the number of sessions, their frequency, the scheduled days, the number of participants, the fees charged to participants, and the identification of the partners involved in the project. This information will be used to evaluate the requested budget and will be sent to members by email.

No decision was made at this stage, as additional information is required.

8.0 AUTRES

Aucun item n'a été discuté à ce point.

8.0 OTHERS

No points raised for this agenda item.

9.0 DÉLIBÉRATIONS À HUIS CLOS

La présidente s'informe des prochaines étapes concernant la demande au Fonds loisirs du Service aux aînés des Collines, considérant qu'aucune décision n'a pu être prise lors de la présente rencontre. La directrice du Service des loisirs explique que des informations complémentaires seront demandées à l'organisme. Une fois ces précisions reçues, le dossier sera transmis par courriel aux membres du comité afin de recueillir leurs recommandations au moyen de la grille d'évaluation. Une décision sera ensuite prise et soumise au conseil municipal pour approbation par résolution.

9.0 IN CAMERA DELIBERATIONS

The Chair inquired about the next steps regarding Des Collines Seniors Service's Recreation Fund application, noting that no decision could be made at the current meeting. The Director of the Recreation Department explained that additional information will be requested from the organization. Once these details are received, the file will be sent by email to the committee members to gather their recommendations using the evaluation grid. A decision will then be made and submitted to the municipal council for approval by resolution.

10.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ par Christine Butt, secondé par Lynda Pedley et résolu que cette rencontre soit levée.

10.0 ADJOURNMENT

IT IS PROPOSED by Christine Butt, seconded by Lynda Pedley, and resolved that this meeting be adjourned.

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

Geneviève Bolduc
Geneviève Bolduc

MINUTES SUBMITTED BY

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Marie-Claude Renaud
Marie-Claude Renaud, Présidente

MINUTES APPROVED BY